

DEPARTEMENT DU NORD



Communauté de Communes du Pays Solesmois

Communauté de Communes
du Pays Solesmois

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

APPROBATION
27 Septembre 2017

Commune de Romeries

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du :
27/09/2017

Le Président



verdi
Sensible à vos ambitions

ECHELLE
1/2 500

4.2

Avertissement :

Le territoire est concernée par le risque d'inondation par débordement sur la vallée de l'Écaillon et de la Selle, la zone d'aléa est identifiée au zonage par un indice "I".

Le territoire est concernée par le risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse lié au retrait-gonflement des sols argileux, avant tout engagement de travaux, il convient de consulter un bureau spécialisé en études de sols pour la réalisation d'une étude géotechnique relative à la portance des sols et qui déterminera les mesures à prendre en compte pour la stabilité et la perméité de la construction projetée.

Le territoire est concerné par le risque sismique d'aléa 3, des règles de construction parasismiques doivent être appliquées.

Le territoire est concerné par le risque de mouvement de terrain, des règles de construction doivent être appliquées.

Le territoire est concerné par le risque de remontée de nappes phréatiques.

Le territoire est concerné par le risque de présence d'engins de guerre, il est nécessaire de prendre toutes les dispositions nécessaire dans les secteurs concernés.

Légende du zonage :

Limite de zone

UA : zone urbaine mixte correspondant à la centralité de l'intercommunalité

UB : zone urbaine mixte correspondant aux centres des bourgs

UC : zone urbaine mixte correspondant aux secteurs de développement récents

UE : zone urbaine spécifique à vocation économique

IAU : zone à urbaniser mixte à vocation principale habitat

IAUE : zone à urbaniser spécifique à vocation principale économique

A : zone agricole

N : zone naturelle et forestière

Informations :

Localisation indicative des bâtiments agricoles

Constructions réalisées et non inscrites au cadastre

Éléments identifiés au titre du code de l'urbanisme :

Emplacement réservé

Espace Boisé Classé au titre du code de l'urbanisme

Élément de patrimoine bâti protégé au titre du code de l'urbanisme

Élément hydrographique protégé au titre du code de l'urbanisme

Ripisylve protégée au titre du code de l'urbanisme

Élément paysager protégé au titre du code de l'urbanisme

Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

bâtiment agricole pouvant bénéficier d'un changement de destination au titre du code de l'urbanisme

Présence d'une zone de risque de mouvement de terrain (source communale)

Linéaire de haies protégé au titre du code de l'urbanisme

Chemins protégés au titre du code de l'urbanisme

Secteurs soumis à des risques

secteur indice (I) soumis au risque d'inondation par débordement de la Selle et de l'Écaillon

secteur indice (2) soumis au risque d'inondation par débordement de la Selle et de l'Écaillon où les nouvelles constructions sont interdites

secteur indice (r) soumis au risque d'inondation par ruissellement

secteur indice (c) soumis au risque d'effondrement de cavité souterraine

Axe de ruissellement avec dispositions particulières 20 mètres de part et d'autres de l'axe

Présence d'un risque ponctuel de mouvement de terrain (source communale)

Prescriptions particulières :

secteur indice (pi) correspondant au périmètre de protection immédiat des captages

secteur indice (pri) correspondant au périmètre de protection rapproché des captages

secteur indice (pe) correspondant au périmètre de protection éloigné des captages

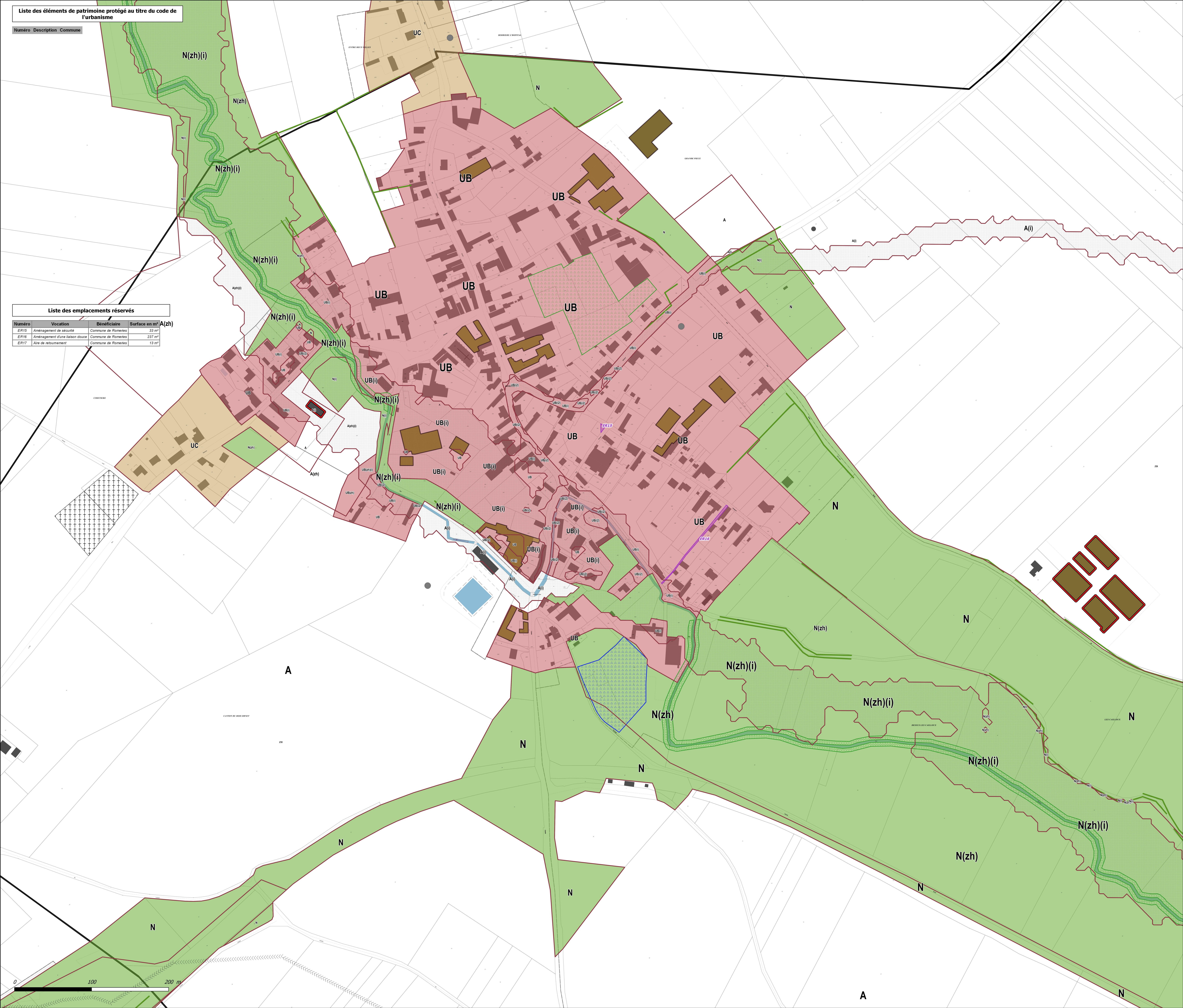
secteur indice (zh) correspondant à une zone de présomption de zone à dominante humide (source SDAGE Artois Picardie)

Liste des éléments de patrimoine protégé au titre du code de l'urbanisme

Número	Description	Commune
EP15	Aménagement de sécurité	Commune de Romeries
ER16	Aménagement d'une liaison douce	Commune de Romeries
ER17	Aire de retournement	Commune de Romeries

Liste des emplacements réservés

Número	Vocation	Bénéficiaire	Surface en m²	A(zh)
EP15	Aménagement de sécurité	Commune de Romeries	33 m²	
ER16	Aménagement d'une liaison douce	Commune de Romeries	237 m²	
ER17	Aire de retournement	Commune de Romeries	13 m²	



Source cadastre : PGN © Département du Nord, « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés »